

**Conseil d'administration
Séance du 10 juillet 2024**

ACTE ADMINISTRATIF Acte 36/2024	Procès-Verbal de la séance du Conseil d'Administration du 11 mars 2024
------------------------------------	---

Vu les articles L712-1 à L712-6 et L719-7 du code de l'éducation

Le Conseil d'administration adopte le Procès-Verbal du Conseil d'administration du 11 mars 2024.

A Saint Etienne le 11 juillet 2024
Le Président du Conseil d'Administration,
Président de l'Université,



Florent PIGEON

POUR : 29

CONTRE : 0

ABST : 0